**OUTIL 10 - SOUS-AGENT EN FORMATION (ACQUISITION DE L’EXPERIENCE PRATIQUE) DOSSIER DE SUPERVISION - DOCUMENT À USAGE INTERNE - A PERSONNALISER À L’ENTÊTE DE VOTRE BUREAU**

*Ce document est communiqué à titre strictement documentaire et n’engage en aucun cas la responsabilité de Feprabel. Il doit impérativement être adapté aux caractéristiques et aux activités de votre bureau. Il est susceptible d’évoluer au fil du temps en fonction de changements législatifs, de la jurisprudence et/ou de règlements/circulaires/communications de la FSMA. En cas de modification, les membres de Feprabel seront informés.*

|  |
| --- |
| **SOUS-AGENT EN FORMATION (ACQUISITION DE L’EXPERIENCE PRATIQUE) – DOSSIER DE SUPERVISION**  **DISTRIBUTION D’ASSURANCES** |

|  |
| --- |
| **Sous-agent en formation**   * **Nom et prénom** : * **Date de début de formation (acquisition de l’expérience pratique)[[1]](#footnote-1)**: * **Résumé des tâches/activités confiées au sous-agent en formation pendant la période de formation de 6 mois :** |
| **Responsable de la supervision**   * **Nom et prénom** : * **Qualité** (cocher ce qui est relevant) **:**  1. RD (si inscription du courtier en personne morale dans le registre de la FSMA)   ou   1. Courtier d’assurance (si inscription du courtier en personne physique dans le registre de la FSMA)   Confirme qu’il/elle a accepté le rôle de responsable de supervision avant le début de la collaboration avec le sous-agent en formation  dont l’identité est reprise ci-dessus.   * **Description de la mise en œuvre de la supervision et de l’encadrement régulier** – les pièces démontrant l’effectivité de la supervision et de l’encadrement (accompagnement en rendez-vous client, relecture du travail du sous-agent en formation, liste des tâches confiées, etc.) sont reprises en annexe. |

*(Signature par le responsable de la supervision)*

Annexes : pièces démontrant l’effectivité de la supervision et de l’encadrement.

1. Doit être équivalente ou postérieure à la date d’inscription dans le registre des intermédiaires d’assurance de la FSMA comme sous-agent en formation. [↑](#footnote-ref-1)